

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 1 décembre 2022

DCM N° 22-12-01-1

**Objet : RECOLLETS - Démarche de "Metz Territoire Apprenant".**

**Rapporteur: Mme BURGY**

Lors du Conseil Municipal du 11 juillet 2022, il a été acté que le Projet des Récollets, notamment à travers son Projet d'Etablissement, se doit de renforcer l'éco-système des acteurs présents sur site à travers plusieurs axes d'action afin d'identifier le lieu comme point de rencontre pour les (éco)citoyens, les universitaires, les politiques et les spécialistes des enjeux des transitions écologique, développer les actions de sensibilisation vers tous les publics ainsi que les formations académiques, professionnelles et pratiques.

En prolongement de ces actions, le projet des Récollets doit permettre aux acteurs du Territoire de se constituer en réseau et instituer des communautés apprenantes au sein desquels les acteurs locaux échangent, partagent les bonnes pratiques et développent leurs activités et actions en faveur des transitions écologiques.

Le Projet d'Etablissement prévoit également de permettre de fédérer ces acteurs autour de thématiques communes. La première thématique retenue est celle du Territoire Apprenant qui a pour vocation de développer la sensibilisation et l'apprentissage des savoirs en matière d'écologie urbaine et de développement durable.

Le concept de Territoire Apprenant peut comporter 4 niveaux de lecture et d'actions :

- 1) Un réseau d'acteurs,
- 2) Un ou plusieurs sites ressources ou témoins,
- 3) Des méthodes d'échanges et de collaboration (formels ou informels),
- 4) Une identification des ressources de connaissances et un partage/diffusion des savoirs.

Porté localement, l'initiative « Metz Territoire Apprenant » a ainsi pour vocation de s'adresser à tous : écoliers, collégiens, lycéens, étudiants, professionnels des entreprises, élus et agents territoriaux, grand public et citoyens de tous âges... et ce en rassemblant sous une même bannière un large panel d'acteurs et de partenaires : municipalité et autres collectivités du territoire messin, écoles, collèges, lycées, université, associations locales hébergées ou non au sein des Récollets.

Si la démarche « Metz Territoire Apprenant » partage certains points communs avec la philosophie du réseau des Villes Apprenantes de l'Unesco – qui prévoit une démarche d'éducation globale favorisant la réalisation des 17 objectifs du développement durable –, l'initiative de la municipalité se focalise d'abord autour des enjeux de la transition écologique et de leur apprentissage par tous. Dans ce cadre, de nombreux sujets peuvent être abordés : le climat, le vivant et la biodiversité, les énergies, les ressources naturelles, la préservation de la qualité de l'air et de l'eau comme biens communs, l'économie verte etc.

Les acteurs ainsi fédérés par la démarche proposeront chacun à leur manière, selon leurs compétences, leurs ressources et leur domaine d'intervention, des actions et projets divers afin de sensibiliser, d'éduquer et de former les publics les plus larges à la transition écologique.

Ces projets seront identifiés à travers quatre axes d'action pour structurer et mettre en musique la démarche :

1) les actions éducatives (du plus jeune âge aux séniors) intégrant 3 thèmes :

- ✚ l'éducation au développement durable,
- ✚ l'éducation artistique et culturelle liant art et résilience,
- ✚ les passerelles avec l'Université de Lorraine et les grandes écoles,

2) les actions de sensibilisation aux enjeux des transitions écologiques et de mise en œuvre pratique des solutions alternatives et éco responsables via :

- ✚ des actions d'animation portées par tout acteur susceptible de pouvoir proposer des activités en lien avec les enjeux du développement durable,
- ✚ des actions de formation et d'initiation aux enjeux des transitions écologiques notamment via des ateliers pratiques écologiques,
- ✚ des actions en faveur de l'écocitoyenneté et la pratique collaborative,

3) les actions propres à la professionnalisation et l'émergence des métiers de demain via l'accueil :

- ✚ de forums de l'emploi des métiers des transitions écologiques et solidaires,
- ✚ de formations (internes et externes) des agents publics et des élus sur les questions environnementales,
- ✚ de formations de salariés notamment sur les enjeux de Responsabilité Sociétale des Entreprises et de sobriété,

4) les actions de diffusion et développement des savoirs via 3 catégories d'actions :

- ✚ l'accueil et/ou l'organisation de colloques, conférences ou débats participant au développement des connaissances et des pratiques d'apprentissage,
- ✚ la mise en place des principes de l'université populaire,
- ✚ le développement d'une bibliothèque des savoirs (notamment numérisée).

Au total, à ce jour ce sont déjà une cinquantaine d'actions identifiées qui doivent s'affirmer et se développer au cours des prochains mois et années, l'ambition portée par la démarche étant évidemment sur le moyen/long terme. Toutefois, afin de bâtir une méthode de prospective et de construction/collaboration participative avec les publics « cibles », il est proposé de lancer

des appels à projet et des recherches de partenariats, notamment avec le monde universitaire et associatif.

Toutefois, plusieurs actions phare et significatives de la démarche ont d'ores et déjà été organisées depuis 3 mois :

- 1) Une exposition de 33 planches DEYROLLE, liant art, nature et écologie, en septembre dernier en Salle Capitulaire et qui est actuellement en itinérance dans les écoles messines,
- 2) La Fête des Récollets le 8 octobre dernier qui a été axée sur les pratiques écocitoyennes,
- 3) L'organisation de cycles de conférences sur le climat en septembre et octobre et 10 nouveau cycle de vulgarisation en préparation sur le 1<sup>er</sup> semestre 2023,
- 4) L'accueil aux Récollets d'une journée grand public organisée par la MAEC le 15 octobre dernier sur le thème « Et si... on créait vraiment notre monde d'après »,
- 5) La mise en place avec le nouveau Conseil Municipal des Enfants élu en novembre dernier de la démarche : « Comment rendre ta ville meilleure »,
- 6) Une table-ronde qui s'est tenue le 24 novembre dernier, organisée dans le cadre du congrès SFE<sup>2</sup> organisé par l'Université de Lorraine et l'Eurométropole et dont le fil conducteur était : « Ecologie urbaine : comment imaginer les territoires résilients de demain ? ».

Enfin, les objectifs de la démarche seront évoqués et discutés lors de la Conférence intitulée « Metz Territoire Apprenant » qui se tiendra le 9 décembre prochain en présence de Monsieur le Maire et d'intervenants et témoins de dimension nationale et locale.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, pris notamment en son article L.2122-22,  
**VU** les délégations accordées par le Conseil Municipal de la Ville de Metz à Monsieur le Maire au sens de l'article L.2122-22 du CGCT,

**VU** la délibération du Conseil Municipal n° 22-07-11-03 portant sur le projet des Récollets en tant qu'elle approuve le projet d'établissement du site,

**VU** la délibération du 27 janvier 2022 portant sur le vote du budget primitif 2022,

**CONSIDERANT** la nécessité de répondre aux besoins exprimés en matière des enjeux liés aux transitions écologiques et de développement d'un lieu de diffusion et de partage des savoirs en connaissances,

## **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** le principe de la démarche de « Metz Territoire Apprenant » en tant que fédération d'acteurs et de projets proposant chacun à leur manière, selon leurs compétences, leurs ressources et leur domaine d'intervention, des actions diverses afin de mettre en relation, sensibiliser, éduquer et former les acteurs concernés par les

transitions écologiques.

- **D'APPROUVER** la structuration des axes d'actions de la démarche « Metz Territoire Apprenant ».
- **D'APPROUVER** les consultations et recherches de partenariats à venir pour construire une démarche prospective et collaborative sur ce thème.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout acte permettant la mise en œuvre des éléments de la démarche de « Metz Territoire Apprenant » afin de permettre le développement des actions de communication, d'animation et d'organisation de tout événement en rapport avec la mise en œuvre de ce volet du Projet des Récollets.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les subventions auxquelles la Ville de Metz peut prétendre.

Service à l'origine de la DCM : Ingénierie territoriale innovante, économie durable et solidaire

Commissions :

Référence nomenclature «ACTES» : 8.8 Environnement

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. François GROSDIDIER Maire de Metz ,  
Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 51 Absents : 4 Dont excusés : 4

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Objet : Récollets : Démarche de « Metz Territoire Apprenant »  
Synthèse concernant la délibération**

Pour agir en faveur de la transition écologique, il faut connaître et accepter ses enjeux. : savoir, comprendre et s'adapter, voilà les étapes de la vie d'un citoyen informé et acteur de la transition.

Il est de notre rôle en tant que collectivité d'informer, d'échanger, de former tous les concitoyens à ces sujets, y compris ceux qui y sont le moins sensibles !

C'est l'objet de la démarche « Metz Territoire Apprenant », **initiative à laquelle nous donnerons un nom plus explicite : « Metz, la transition écologique et nous ».**

Ce nom de départ vient du fait qu'elle partage certains points communs avec la philosophie du réseau des Villes Apprenantes de l'Unesco qui prévoit une démarche d'éducation globale favorisant la réalisation des 17 objectifs du développement durable.

L'initiative de la municipalité se focalise d'abord autour sur l'urgence liée aux enjeux de la transition écologique et de leur apprentissage par tous, tout au long de la vie.

Dans ce cadre, de nombreux sujets peuvent être abordés : le climat, le vivant et la biodiversité, les énergies, les ressources naturelles, la préservation de la qualité de l'air et de l'eau comme biens communs, l'économie verte etc.

Elle s'adresse à tous et ce en rassemblant sous une même bannière un large panel d'acteurs et de partenaires : municipalité et autres collectivités du territoire messin, écoles, collèges, lycées, université, experts, associations locales hébergées ou non au sein des Récollets.

Les acteurs ainsi fédérés par la démarche proposeront chacun à leur manière, selon leurs compétences et leur domaine d'intervention, des actions et projets afin de sensibiliser, d'éduquer et de former les publics les plus larges à la transition écologique.

Ces projets seront identifiés à travers quatre axes d'action pour structurer et mettre en musique la démarche :

- 1) les actions éducatives (du plus jeune âge aux séniors)**
- 2) les actions de sensibilisation aux enjeux des transitions écologiques et de mise en œuvre pratique des solutions alternatives et éco responsables**
- 3) les actions propres à la professionnalisation et l'émergence des métiers de demain**
- 4) les actions de diffusion et développement des savoirs**

Au total, à ce jour ce sont déjà une cinquantaine d'actions identifiées qui doivent s'affirmer et se développer au cours des prochains mois et années, l'ambition portée par la démarche étant évidemment sur le moyen/long terme.

Toutefois, plusieurs actions phares et significatives de la démarche ont d'ores et déjà été organisées depuis 3 mois :

- L'accueil aux Récollets d'expositions croisant art et écologie,
- L'organisation de cycles de conférences sur le climat et la biodiversité en septembre et octobre et de nouveaux cycles de vulgarisation en préparation sur le 1<sup>er</sup> semestre 2023 en lien notamment avec l'Université de Lorraine,
- Une journée grand public organisée par la MAEC le 15 octobre dernier sur le thème « Et si... on créait vraiment notre monde d'après »,
- La table-ronde qui s'est tenue le 24 novembre dernier, organisée dans le cadre du congrès SFE2 organisé par l'Université de Lorraine et l'Eurométropole et dont le fil conducteur était : « L'écologie urbaine : comment imaginer le Territoire résilient de Demain ».

Les objectifs de la démarche seront évoqués et discutés lors de la Conférence intitulée « Metz Territoire Apprenant / La transition écologique et nous » qui se tiendra le 9 décembre prochain en présence de Monsieur le Maire et d'intervenants et témoins de dimension nationale et locale au Grenier de Chèvremont au Musée de la Cour d'Or.

**Il est proposé d'intégrer cette synthèse à la délibération concernée.**